

Mission de maîtrise d'œuvre
Réhabilitation des auvents de la rue Centrale sur le site des Halles en Commun
ZAC La Courrouze à Rennes (35)

PROCEDURE ADAPTEE

1. Identification de l'organisme qui passe le marché

TERRITOIRES & DEVELOPPEMENT – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES
CEDEX 2 - Tél : 02.99.35.15.15

2. Procédure de passation

Procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du code de la commande publique.

3. Objet du marché et lieu d'exécution

Mission de maîtrise d'œuvre – Réhabilitation des auvents de la rue Centrale sur le site des Halles en Commun - ZAC La Courrouze à Rennes (35)

4. Compétences exigées du titulaire

Chaque candidat, candidat unique ou groupement, devra réunir au minimum et obligatoirement les domaines de compétences suivants :

- Structure et génie civil
- Acoustique et thermique
- Eclairagiste + électricité
- Réemploi des matériaux
- Désamiantage/Déplombage

5. Durée du marché

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de 2 ans à compter de la notification du marché. Les prestations s'achèveront à l'expiration du délai de garantie.

Démarrage prévisionnel : Septembre 2026

6. Modalités de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

7. Lieu et conditions de remise des plis

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

8. Justificatifs à produire

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

9. Critères pondérés de jugement des offres

Prix des prestations : 40 %

Valeur technique : 60 %

10. Renseignements administratifs et techniques

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.

11. Procédure de recours

Instance chargée des recours : Tribunal judiciaire de Rennes – Cité judiciaire – 7 rue Pierre Abelard – 35000 RENNES.

12. Date limite de remise des plis

Le 04 septembre à 12h.

13. Date d'envoi à la publication

Le 08/07/2026